



Conseil Municipal
Procès-Verbal
séance du 26 mai 2020 à 18h00

L'an deux mille vingt et le vingt-six du mois de mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, composé de 11 membres en exercice dûment convoqué le 19 mai 2020, par Monsieur Serge LAURENS, Maire sortant, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Joseph Ernest CHARLET, le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 et afin de pouvoir respecter les recommandations sanitaires et notamment de distanciation physique (salle trop exigüe), à la demande de plusieurs élus présents et après un vote à l'unanimité, le huis clos a été prononcé (la commune ne disposant pas de moyens pour retransmettre en direct les débats publics).

PRESENTS : Dominique BUCCI ALBERTO, Jean-Pierre CLAEYMAN, Sylvain DAO-LÉNA, Françoise PAQUET, Michel GRASSI, Jean-Emile MOUTTE, Mickaël BUCCI, Philippe GOSSART, Fabrice KOWALCZYK, Joseph Ernest CHARLET, Yoann QUEVAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Mickaël BUCCI

En début de séance, Monsieur Serge LAURENS, Maire, fait un compte rendu aux nouveaux élus des dossiers en cours de la commune.

Bâtiments communaux :

- Mairie Nouvelle salle du conseil : Estimation 10 551,40 € HT (financement obtenu 3 162,41 €)
- Le Grand Laus Changement de la chaudière : estimation 240 000 € HT (demandes de subvention en cours DSIL + Conseil départemental 30% chacun)
- Services techniques *Projet complet de restructuration Estimation : 295 000 HT financements obtenus DETR 88 291,05 € et FRAT 2019 : 88 291,05 €*
- Snack de la piscine *Finir l'assainissement*
- Cabane de l'Alvet estimation 106 495 € HT (financement obtenu FEADER 79 871,06 €)

Travaux :

- Place Jean Léa *marquage au sol, levée des réserves, joints enrobés*
- La Condamine *séparatif, réseaux secs, revêtement*
- Bois Foran *calibrage, aqueduc, revêtement, caniveaux estimation : 61 525,00 € financement obtenu 49 220,00 €.*
- Numérotation des habitations Estimation 12 570,00 € (demande de subvention FRAT 2020 moins de 1250 Habitants)
- Muret montagne *chicane sur la RD estimation : 9756,00 € (financement obtenu 2 926,90 €)*

Camping :

- DSP (contrat signé et documents de la DSP envoyés en Préfecture)
- Balisage parcours évacuation remplacement des spots volés, suite travaux 2018
- Poteau incendie
- Reprise du système d'alerte sirène
- Fin de l'espace déchets palissade bois

Eglise :

- Réparation fissure reprise du chœur enduit : estimation : 129 670 € HT demandes de subvention en cours DETR 2020 et chaîne patrimoniale Région)
- Réparation vitraux (matériels déposés par l'entreprise Thomas Vitraux prise en charge des réparations par l'assurance)

Piscine :

- Réparation des fuites Bassin du toboggan
- Filtre à sable Changement des matériaux filtrant (à voir avec le Conseil départemental pour une prise en charge)

Eau potable :

- Condamine rénovation conduite, branchements et compteurs de l'ONF jusqu'à la fontaine
- Captage de Font Chèvre Finir la mise en conformité et le périmètre protection
- Captages Dossier de déclaration
- Place Chaffrey Falque Travaux communs avec la comcom estimation : 26 267,80 € (financement obtenu : 5 253,56 €, un autre dossier de subvention va être déposé auprès de l'agence de l'eau)

Achats terrains :

- Court-Payen 1126m² pour l'extension de l'école : estimation 65 000 €
- Propriétaires sur la ZAE viabilisation et vente de lots-ComCom les parcelles prévues pour le CIS

Le Pas de l'Ours :

- Audioconférence Participation aux débats
- Modification allégée du PLU Pont du Gouret
- Rapport Compte rendu de réunion CD05-Communes Réponses
- Pont du Moulin Finition des abords
- Télésiège de Chabataron Positionnement et Aménagements

Service crèche-école :

- Cf COVID-19

Affaire en cours :

- Biens vacants et sans maître
- Snack de l'Aiguillon Au tribunal

A faire vivre :

- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Le Plan de Gestion de la Vague de Submersion (PGVS)

Covid 19

Dans le cadre de cette pandémie, peu de temps après le début du confinement de la population la commune d'Aiguilles a dû prendre des mesures pour la continuité du service public et notamment pour l'accueil des enfants du personnel soignant.

- Mise en place en partenariat avec la crèche d'Aiguilles, les services de l'éducation nationale, de l'accueil à l'école des enfants du personnel soignant du centre hospitalier

- Mise en place d'un service communal de périscolaire pour accueillir des enfants du personnel soignant du centre hospitalier en dehors des heures d'écoles assurées par les professeurs des écoles du Queyras.
- Mise en place d'un protocole sanitaire avec la commune de Château Ville Vieille en vue de la réouverture de l'école.
- Réouverture de l'école au 12 mai 2020 (début de la période de déconfinement)

Monsieur Laurens, laisse ensuite la parole à Monsieur Charlet le plus âgé des membres du Conseil Municipal, afin de procéder à l'élection du Maire.

Madame Dominique BUCCI ALBERTO, ainsi que des élus remercient Monsieur Laurens pour les 6 années de mandat.

Sortie de Monsieur Laurens.

Nomination du secrétaire de séance : Mickaël BUCCI

Nomination des assesseurs : Françoise Paquet, Philippe Gossart

✚ Election du Maire

Monsieur Joseph Ernest CHARLET demande s'il y a des candidats.

Madame Dominique BUCCI ALBERTO propose sa candidature.

Monsieur Joseph Ernest CHARLET enregistre la candidature de Madame Dominique BUCCI ALBERTO et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Madame Dominique BUCCI ALBERTO a obtenu 11 voix

Madame Dominique BUCCI ALBERTO ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire.

Madame Dominique BUCCI ALBERTO prend la présidence et remercie l'assemblée.

✚ Détermination des adjoints

Il y a lieu de définir le nombre d'adjoints pour la commune. Ils seront au nombre de 3.

Vote 11 pour

✚ Election des adjoints

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du premier adjoint

Monsieur Jean-Pierre CLAEYMAN se porte candidat à l'élection du premier adjoint

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Monsieur Jean-Pierre CLAEYMAN , ayant obtenu 11 voix , a été proclamé 1^{er} adjoint.

Élection du deuxième adjoint

Monsieur Sylvain DAO-LÉNA se porte candidat à l'élection du deuxième adjoint.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Monsieur Sylvain DAO-LÉNA ayant obtenu 11 voix , a été proclamé 2^{ème} adjoint.

Élection du troisième adjoint

Madame Françoise PAQUET se porte candidate à l'élection du troisième adjoint.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Madame Françoise PAQUET ayant obtenu 10 voix , a été proclamée 3^{ème} adjointe.

✚ Chartre de l' élu local

Madame le maire donne lecture de la charte de l' élu.

⚡ Délégation Consenties au Maire

Lecture des différentes délégations . Cela permet au Maire de gérer les affaires courantes de la mairie en attendant un conseil municipal.

Au niveau des marchés le seuil sera de 214 000 €.

Vote : 11 pour

⚡ Désignation des délégués de la Commune auprès de l'Association Foncière Pastorale de Peynin -Lombard

Madame Dominique BUCCI ALBERTO, Messieurs Sylvain DAO-LÉNA et Jean-Emile MOUTTE sont candidats pour être délégués titulaires auprès de l'Association Foncière Pastorale de Peynin-Lombard.

Monsieur Joseph Ernest CHARLET se porte candidat pour être délégué suppléant.

Madame Dominique BUCCI ALBERTO, Messieurs Sylvain DAO-LÉNA et Jean-Emile MOUTTE, ayant obtenu 11 voix chacun, sont nommés délégués titulaires et Monsieur Joseph Ernest CHARLET ayant obtenu 11 voix est nommé délégué suppléant.

⚡ Désignation des représentants de la commune d'Aiguilles aux commissions intercommunales :

☐ Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras :

Dominique BUCCI ALBERTO, Jean Pierre CLAEYMAN (le maire et le 1^{er} adjoint sont représentants de droit de cet organisme.

☐ Parc Naturel Régional du Queyras

Messieurs Sylvain DAO-LÉNA et Joseph Ernest CHARLET sont candidats pour être délégués au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Queyras.

Vote 11 pour

☐ Syndicat Mixte des Stations de Montagne du Queyras

Messieurs Yoann QUEVAL et Jean-Pierre CLAEYMAN sont candidats pour être délégués au Syndicat Mixte des Stations de Montagne du Queyras.

Vote 11 pour

☐ Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la crèche Halte-Garderie du Haut Guil

Messieurs Mickaël BUCCI et Fabrice KOWALCZYK sont candidats pour être délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la crèche Halte-Garderie du Haut Guil.

Vote 11 pour

☐ SyMÉnergie05 -Syndicat d'Énergie des Hautes Alpes et Syndicat Intercommunal Guil-Durance d'éclairage Public (SIGDEP)

Messieurs Jean-Pierre CLAEYMAN et Michel GRASSI sont candidats pour être délégués au SyMÉnergie05 et au SIGDEP

Vote 11 pour

Questions diverses

✚ Dépôt d'explosifs de la régie des stations du Queyras

Discussion sur le lieu qui sera choisi sur Aiguilles pour construire ce dépôt d'explosif.

Le lieu pressenti pour le moment est vers le torrent de Peynin mais cela implique la non réouverture du télésiège de clot lapin.

Les membres du conseil auront donc dans les prochaines semaines une discussion avec la régie (lieu, contrepartie notamment).

Dans le courant du mois de mai la régie a procédé sur Aiguilles à la destruction d'explosifs (pas d'information à ce sujet).

Il est expliqué que d'ordinaire cela se fait à la fermeture des stations et au pied des piste mais cette année avec la fermeture précipitée des stations cela n'a pas pu se faire.

Il a été demandé à ce que cela ne se reproduise plus sur Aiguilles

✚ Roche rousse passage busé

Un devis a été demandé.

✚ Sagnières

Les travaux vont être faits.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h35.

